

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS du conseil communal de la commune de BOUS

## COMMUNE

Séance publique du 04 août 2015

## DE BOUS

Date de l'annonce publique de la séance: 28 juillet 2015

Date de la convocation des conseillers: 28 juillet 2015

Présences:

Joseph JOHANNNS, bourgmestre

Guy HARY, Lily KUTTEN-BRENTJENS, échevins

Romain SCHANEN, Antoine MULLER, Pierre BRAUN, Patricia GONZALEZ, Bernd ZIMMER, conseillers

Marc SCHMIT, secrétaire

Absente et excusée : Netty SIMON-KILL, conseiller

### Le Conseil Communal,

01. A approuvé à l'unanimité des membres présents le rapport de la séance du conseil communal du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

02. A approuvé à l'unanimité des membres présents diverses déclarations de recette.

03. A provisoirement approuvé à l'unanimité des membres présents l'organisation scolaire de l'enseignement fondamental pour l'année scolaire 2015/2016 suite à diverses modifications et nominations de la part du Ministère de l'Education Nationale.

04. A approuvé à l'unanimité des membres présents un acte notarié du 02 juillet 2015, dressé par le notaire Patrick Serres de Remich et concernant une transaction immobilière entre le collège échevinal de la commune de Bous et les consorts Stebens et plus précisément l'acquisition d'un pré d'une contenance de 46,10 ares, sis à Erpeldange, au lieu dit "am Päsch" moyennant un prix de 20.000,00.- Euros.

05. A approuvé à l'unanimité des membres présents un compromis du 04 août 2015 relatif à un échange entre le collège échevinal de la commune de Bous et Monsieur Pierre Braun, domicilié à Bous, ayant pour objet l'acquisition d'un immeuble d'une superficie de 2,40 ares, sis à Bous, au lieu-dit "rue de Luxembourg" et la cession d'une parcelle de 0,25 are, sis à Bous, au lieu-dit "rue de Luxembourg" moyennant un prix de vente de 249.000.- Euros.

06. A approuvé à l'unanimité des membres présents une convention du 20 février 2015 ainsi que les conditions générales y relatives entre le Ministère de la Famille, les collèges échevinaux des communes de Betzdorf, Bous, Contern, Dalheim, Lenningen, Niederanven, Sandweiler, Schuttrange, Waldbredimus, Weiler-la-Tour et l'association sans but lucratif "Syrdall Heem asbl" dans l'intérêt de la gestion et du financement du centre régional d'animation et de guidance pour personnes âgées "Club Senior Syrdall" pendant l'année 2015.

07. A approuvé à l'unanimité des membres présents une offre de prix au montant de 9.967,30.- Euros, TVA comprise de la société SD Fassaden Sàrl de Bous du 03 juillet 2015 relative à la rénovation de la façade de la tour de l'église paroissiale de et à Bous avec restauration des corniches en pierre de grès, sous réserve de se concerter avec les membres de la fabrique d'église de Bous en vue d'une éventuelle participation de cette dernière dans les frais en question.

08. A approuvé à l'unanimité des membres présents une offre de prix au montant de 4.576.- Euros, hors TVA de la société Raym. Weyland S.A. de Leudelange du 10 juillet 2015 relative à la fourniture et au montage d'une installation frigorifique avec évaporateur plafonnier dans la morgue du cimetière communal à Erpeldange.

09. A approuvé à l'unanimité des membres présents un devis au montant de 18.434,93.- Euros, TVA comprise de l'entreprise de Constructions Conter-Lehners Sàrl de Weiler-la-Tour du 27 juillet 2015 relatif à la remise en état du revêtement du parking devant l'Ecole Centrale de et à Bous et de l'accès à cette dernière par la mise en œuvre d'un nouveau revêtement en asphalte.

10. A approuvé à l'unanimité des membres présents un avenant du 17 juillet 2015 au contrat pacte climat du 28 février 2013 entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, le Groupement d'intérêt économique MyEnergy et la commune de Bous.

11. A décidé à l'unanimité des membres présents de désigner Monsieur Bernd ZIMMER, conseiller de la commune de Bous, domicilié à Erpeldange comme délégué de la commune de Bous au sein du comité du Groupe d'Action Locale Leader Miselerland.

12. A pris note de la proposition et des explications du conseiller Bernd Zimmer quant à l'élaboration d'un règlement communal relatif à l'allocation de subsides aux sportifs méritants et des explications du collègue échevinal dans la même affaire et a décidé de ne pas donner une suite à la proposition du conseiller Zimmer, mais de trancher ces allocation de subsides chaque année au cas par cas.

13. A pris note des informations du conseiller Romain Schanen, délégué de la commune de Bous auprès de l'Office Social Commun Remich et a décidé à l'unanimité des membres présents d'aviser favorablement le projet commun des offices sociaux de Remich et de Mondorf-les-Bains quant à l'ouverture d'une épicerie sociale à Remich, et ceci en étroite collaboration avec la Croix Rouge luxembourgeoise.

#### 14. Divers

a. A pris note des explications du bourgmestre Jos Johanns quant à la réalisation d'une étude hydrologique dans l'intérêt de la résolution des problèmes d'inondation à Assel.

b. A pris note des explications du collègue échevinal quant à la vente d'une parcelle de terrain au "Emeringerhaff" à Erpeldange et a décidé de renoncer dans cette affaire à son droit de préemption, faute d'intérêt direct pour la commune de Bous.

c) A donné son accord de principe quant à la réalisation d'un concours d'architectes dans l'intérêt de la construction d'une nouvelle mairie et d'une nouvelle maison relais dans la rue de Luxembourg à Bous.

d) A pris note des explications du bourgmestre Jos Johanns quant à une réception de la commune de Bous pour le club de football FC US Réimech/Bous à l'occasion de la montée de son équipe Seniors dans la Nationale 2, réception qui aura lieu dans le cadre de la traditionnelle réception pour sportifs méritants.

e) A fixé la prochaine réunion du conseil communal au 22 septembre 2015.